



FÉDÉRATION DE FRANCE DE MODÉLISME NAVAL

**Visa officiel délivré pour l'organisation d'une manifestation de Motonautisme radiocommandé
N° 2025/01**

Le club : Model Nautic Club du Beaujolais

Est autorisé à organiser les 29, 30, 31 mai et 1^{er} juin 2025

Les Championnats de France MRc vitesse et endurance 2025

A Belleville en Beaujolais au lac des sablons

En conformité avec le cahier des charges adressé à la Fédération, signé par le Président du club qui constitue un engagement de responsabilité et de sa bonne exécution.

Le Visa peut être retiré par le juge arbitre présent sur la manifestation, ce qui entraîne l'annulation de la manifestation dans le cas où le cahier des charges n'est pas respecté.

Fait à Saint Ouen, le 20 mai 2025

Philippe CARRIER
Président FFMN

Rappel :

- Tout concurrent qui participe à une compétition doit être titulaire de la licence F.F.M.N.

OBLIGATION D’AFFICHER LA PHOTOCOPIE DU VISA SUR LE PANNEAU OFFICIEL DE LA COURSE

(Information indispensable pour les concurrents qui ont ainsi la certitude de la couverture d’assurance sur la course)